

UNIVERSITE STENDHAL
GRENOBLE III

U.F.R. des sciences de l'information
et communication

**L'UNESCO, et son rôle dans le transfert de
l'information scientifique et technique
au monde arabe**

Thèse présentée
par
Hassana MEHEIDDINE
pour

**l'obtention du diplôme de Doctorat
en sciences de la communication**

Directeur de recherche
M. Bernard MIEGE

Mars 1989

CONCLUSION

Après les deux dernières guerres mondiales, la science, notamment à partir de la mise au point de la bombe atomique, est devenue un élément capital et décisif dans la vie des sociétés pour lutter contre la misère, la dépendance et le sous-développement. Ainsi actuellement, la possession de l'information scientifique et technique peut prétendre conférer le pouvoir à chaque état ; elle peut prétendre être une arme contribuant au développement de sa puissance.

Mais la possession de ce genre d'information n'est pas toujours chose facile, différents obstacles viennent en effet s'opposer à son acquisition, et même lorsqu'une solution semble être envisageable, d'autres obstacles surgissent encore. C'est pourquoi, des organisations scientifiques internationales, non-gouvernementales, ont été créées afin de mieux répartir et de faciliter le transfert des savoirs scientifiques entre les pays. Mais ces transferts se limitent aux seuls pays capables de produire ce genre d'information, les autres se voient automatiquement exclus de l'organisation et il leur est alors interdit de participer et d'accéder aux informations. Ceci, peut nous permettre de mieux comprendre la division qui existe aujourd'hui à ce niveau entre les pays riches et les pays pauvres.

La création des Nations Unies et de ses institutions spécialisées a constitué pour ces pays, un réel espoir de participer au mouvement du transfert de l'information scientifique et technique, et de jouir pleinement des avantages qu'il représente.

Nous avons pu constater que le monde arabe, dans ce contexte précis, ne s'est pas encore doté d'un environnement favorable à la production de l'information scientifique et technique, en qualité et en quantité

suffisantes. En effet, des obstacles encore insurmontés tels que l'analphabétisme, la famine ou les problèmes politiques, de mise dans ces régions, viennent troubler, voire empêcher, le processus de développement. Il est apparu que l'utilisation du moyen de transfert de l'information peut aussi aujourd'hui combler le manque de productivité qui les caractérise.

La Ligue des Etats Arabes et ses institutions spécialisées tentent à cet égard de concentrer leurs efforts, en procédant autrement que par les voies politiques qui sont à l'origine de l'échec de toute tentative de progrès du monde arabe : par l'innovation, l'éducation et le transfert d'information, l'ALDOC ; le centre d'information et de documentation de la Ligue des Etats Arabes, l'ALECSO ; l'institution spécialisée de la Ligue des Etats Arabes pour l'éducation, la science et la culture, sont ainsi chargés très spécifiquement de cette mission, et ce, malgré les obstacles qu'ils doivent surmonter dans la poursuite de leur démarche, qui sont entre autres l'analphabétisme des adultes...

L'activité de l'ALECSO au niveau de la production de l'information scientifique et technique à travers les deux moyens : l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, demeurent encore timide. D'autre part, l'acquisition de l'information par le biais du transfert nécessite une infrastructure nationale d'information. Or, jusqu'à présent, nous avons observé qu'aucun pays arabe n'a pu concrétiser un tel projet, ce qui rend impossible toute opération de transfert de l'information scientifique et technique.

Pour y remédier, il faut tenir compte de trois acteurs essentiels :

1. Chaque pays arabe lui-même
2. La Ligue des Etats Arabes (l'ALDOC et l'ALECSO) pour une coopération régionale

3. L'UNESCO à travers son programme général d'information (PGI), pour une coopération internationale.

On a ainsi observé que, presque tous les Etats arabes n'ont pas encore pris conscience de l'importance de l'information scientifique et technique et de son transfert ; les moyens à mettre en place font finalement défaut. Par contre, au niveau régional, la coopération qui s'est établie entre l'ALDOC et le PGI a permis à quelques pays arabes d'entamer la mise en oeuvre d'une politique nationale d'information.

Cependant, l'activité de l'ALECSO et celle de l'ALDOC n'en sont encore qu'à un stade initial, si l'on considère les besoins réels de la région. Les raisons en sont simples et concernent les divergences idéologiques et politiques qui font que certains pays arabes du Golfe ne participent que très partiellement au financement de la Ligue des Etats Arabes, préférant se regrouper entre eux pour former d'autres organisations qui leur sont propres.

Ceci explique pourquoi l'UNESCO reste aujourd'hui l'unique espoir pour les pays pauvres de cette région, par la préparation d'un environnement permettant de produire l'information scientifique et technique, et de la transférer, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des pays, elle s'est en effet fixée parmi ses objectifs de résoudre les problèmes de scolarisation propres à ces pays, et ce avec la coopération de l'Association des Universités arabes, de l'office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient (UNRWA) chargé de la scolarisation des enfants palestiniens etc...

La préparation de l'environnement du monde arabe au transfert de l'information scientifique et technique à travers l'UNESCO a déjà fait quelques progrès, ceci en

coopération avec l'ALDOC. Et même si les résultats ne concernent que la moitié du monde arabe, ils ont permis de diminuer les obstacles au transfert de l'information, et ce à plusieurs points de vue :

- économique : par la création de "bons UNESCO"
- juridique : par l'adoption de la convention des "droits d'auteur"
- linguistique : par l'aide accordée à l'Institut d'Etudes et de Recherche pour l'Arabisation
- technique : par la fourniture de logiciels et distribués à titre gratuit à tous les Etats membres.

D'autres problèmes, d'ordres politique ou socio-culturel, n'ont quant à eux pas pu être surmontés, car ils relèvent des pays eux-mêmes, de la région ou de la planète.

Au total, l'activité de l'UNESCO au sein du monde arabe dans le domaine de l'information n'est ni à la mesure de l'importance d'une organisation internationale comme l'UNESCO, ni à la mesure des ambitions du monde arabe. La raison réside peut-être dans le déchirement de la Nation arabe, ce qui nous permet ainsi de mieux comprendre pourquoi l'UNESCO n'a pas pu escompter dans les pays arabes les mêmes résultats qu'en Amérique latine par exemple, et que son action reste difficile et donc peu efficace.

Sans prétendre apporter des solutions à ce problème, nous avons tenté de formuler quelques suggestions qui à un niveau national, régional et enfin international, pourraient à notre avis, répondre aux besoins de ces pays.

- Au niveau national : la création de comités nationaux de l'UNESCO qui regroupent les représentants des spécialistes d'information, des enseignants et des

scientifiques, devrait s'étendre à tous les pays arabes, et non pas à huit seulement, l'UNESCO concentre d'ailleurs ses efforts dans cette direction, reste, aux pays arabes de l'y aider. Nous pousserons la suggestion plus loin, en émettant l'idée que de tels comités nationaux ne devraient pas seulement être composés de représentants de spécialistes de l'information, d'enseignants et de scientifiques, mais aussi de juristes, de sociologues, d'économistes et de politologues, qui seraient à notre avis capables d'apporter leur soutien dans leur domaine respectif et constituer ainsi une aide précieuse dans l'avancement pris dans l'aboutissement des travaux.

- Au niveau régional : dans une nation comme celle du monde arabe, où on trouve les pays les plus riches au monde (les pays du Golfe arabe), et par opposition les pays les plus pauvres au monde (Soudan par exemple), il serait opportun d'arriver à ce que :

. Des aides financières des pays riches, notamment des pays du Golfe aux pays pauvres du monde arabe soient mises en place et seront consacrées à l'éducation principalement, à la recherche scientifique et à l'information.

. Des aides techniques provenant des pays dit les plus développés de la région dans le domaine de l'information, et destinées aux pays les plus démunis du monde arabe.

Ces différentes aides seraient organisées sous les auspices de la Ligue des Etats Arabes et pourquoi pas, par l'intermédiaire des bureaux régionaux de l'ALECSO qui devraient être créés dans chaque Etat arabe.

. La suppression des barrières douanières (taxes ...) qui font obstacle au transfert de l'information entre les pays arabes.

. Le renforcement des liens entre ces pays, pour aboutir à des intérêts communs dans l'adoption d'une loi concernant les "droits d'auteur", qui puissent répondre aux exigences de l'innovation technologique d'un côté, et d'un autre, aux exigences des besoins du monde arabe en information.

- Au niveau international, une coopération encore plus efficace entre l'UNESCO et l'ALECSO ne doit pas s'arrêter à la simple participation aux réunions qu'organise chacune de ces organisations ; et elle doit se traduire par :

. La composition des comités dans les domaines scientifiques, technologiques et de l'éducation et dans leurs différentes branches respectives ; ceci afin de mieux contrôler (et de surveiller) la poursuite des projets déjà mis en route par l'ALECSO (projets cités plus haut dans le texte) et qui devraient permettre la réelle concrétisation de ces derniers.

. Toujours au niveau international, une large coopération entre l'UNESCO, à travers son programme général d'information, et l'ALDOC, en vue d'établir une véritable politique nationale d'information dans tous les pays arabes, en prenant comme bon exemple à appliquer et à étendre à tous les pays arabes, la coopération qui existe entre ces deux institutions pour la planification d'une politique nationale d'information (en Jordanie, en Irak, au Maroc, en Tunisie et enfin en Algérie) et en procédant au regroupement des pays restant en 3 ou 4 groupes selon

des critères de niveaux de développement dans le domaine de l'information.

Pour se mettre en place, une coopération entre chaque groupe de pays et ces deux institutions (PGI et ALDOC), en fonction des besoins et des exigences de chacun.

En d'autres termes, savoir si par exemple tel groupe nécessite la mise en place d'une planification d'une politique nationale d'information et pas un autre, si de même la coopération visera plutôt l'équipement des centres d'information en matériels, etc... Cette coopération variée devrait enfin aboutir petit à petit à une plus grande harmonisation dans le monde arabe. Cette harmonisation qui peut notamment faire avancer le projet d'une planification d'un réseau d'information arabe (ARIS-NET), qui a débuté depuis presque deux ans (1987).

. Enfin, par l'adoption de projets menés harmonieusement entre l'UNESCO et l'ALECSO d'un côté, et l'ALDOC et le PGI d'un autre, qui devrait permettre d'aboutir à des résultats plus performants. Dans cette perspective, le premier groupe, celui de "l'UNESCO et l'ALECSO" se chargerait de soumettre des projets et de faire état des résultats de la science et de l'éducation au niveau mondial et au niveau arabe. Le deuxième groupe, celui du "PGI et ALDOC" ayant pris connaissance de ces données, pourrait se consacrer à la planification d'une infrastructure et d'une politique nationale d'information, et ce, afin de permettre ou de faciliter un meilleur transfert de l'information disponible.

Afin d'assurer l'harmonisation de ces projets de coopération, la création d'un comité qui regrouperait les experts de ces quatre institutions dans les domaines concernés, devrait de même être envisagé.

L'espoir d'un monde mieux équilibré et d'une Nation arabe développée et forte, même si dans un proche avenir cela paraît difficilement réalisable, doit nous inciter à

multiplier les efforts déjà commencés dans le domaine de l'information scientifique et technique, et de son acquisition qui représente plus que jamais un des moyens de lutte contre le sous-développement.

Si nos suggestions ne représentent qu'un infime espoir de réalisation de tous ces projets, nous tenons à l'existence de l'UNESCO qui a joué un rôle sans précédent dans le domaine de l'information, et ce, malgré ses crises économiques et les attaques politiques de la part de certaines puissances, auxquelles elle a dû faire face. Mais la concrétisation d'un espoir, à savoir une Nation arabe forte et bien développée ne tient pas uniquement à l'intervention de l'UNESCO. Elle tient en effet aussi, à la volonté bien exprimée de chaque Etat arabe et de la Ligue des Etats Arabes ; l'un n'allant pas sans l'autre.

Et si certains estiment que l'UNESCO pouvait apporter beaucoup plus pour les pays arabes, nous pensons pour notre part, que la responsabilité en revient en premier lieu aux seuls pays arabes eux-mêmes, qui n'ont encore pas tout à fait pris conscience de l'importance de l'information. Cependant, le projet ARIS-NET, plus qu'un simple projet, constitue un réel espoir dans la prise de conscience du rôle joué par l'information scientifique et technique dans leur développement.